

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/11/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221108-126595-DE-1-1

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 8 novembre
2022
D-2022/348**

Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

**Participation de la Ville de Bordeaux aux Journées nationales
de l'association France urbaine. Prise en charge aux frais
réels de la délégation municipale. Décision**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association France Urbaine a organisé sa dernière édition des Journées nationales de France urbaine les 22 et 23 septembre 2022. Cet événement réunit élus et techniciens issus de métropoles, communautés urbaines, grandes communautés d'agglomération et communes de France

Cet événement, qui se déroule chaque année, permet échanges et débats et s'organise autour de plusieurs visites professionnelles à la découverte de lieux symboliques, des ateliers thématiques (planification écologique, santé, sécurité, logistique urbaine... pour faciliter l'échange sur les bonnes pratiques, les innovations et les difficultés rencontrées sur les territoires urbains), une séance plénière, sur des sujets qui préoccupent et mobilisent nos territoires, clôturée par Monsieur Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Maires de grandes villes, présidents et présidentes d'agglomérations et métropoles, chercheurs et experts partagent leurs analyses et leurs expériences pour faire part de leurs constats et leurs propositions avec l'objectif de bâtir la ville de demain et améliorer chaque jour la vie de nos concitoyens.

Dans le cadre de cette manifestation, une délégation autour de Monsieur le Maire, composée d'élus et d'agents de la ville de Bordeaux doit être présente.

Compte tenu de la situation très spécifique du marché de l'hôtellerie locale pendant cette période, il est proposé que la Ville de Bordeaux prenne en charge, à titre exceptionnel, sur la base des frais réels engagés, les dépenses d'hôtellerie et de restauration de l'ensemble de la délégation durant cette manifestation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil Municipal,

VU la délibération n° 2019/333 du 8 juillet 2019, relative à la politique des déplacements professionnels de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Ville de Bordeaux d'être présente aux Journées nationales de France urbaine à Reims les 22 et 23 septembre 2022,

DECIDE

Article 1 :

Les dépenses engagées par les membres de la délégation présents à cette manifestation seront prises en charge sur la base des frais réels et seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours- chapitre 11-article 6251.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET